

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 10 mai 2021

COMPTE RENDU

Sous la présidence de Monsieur Gérard CALASSOU, le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 10 mai 2021 à 20 h 30.

Date de la convocation du conseil municipal : 03.05.2021

Présents : MM. CALASSOU, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID, M. ROUCH, Mme CAMPOURCY, M. DELMON, Mme BOON, M. LEVASSEUR, MM. DARQUES-ROSE, DELTORT, FAYEMENDY, Mme HALL.

Excusés : M. PEUCH, Mme BROUSSE.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Mme BOON lit le compte rendu de la réunion du 09 avril 2021 ; le registre est signé.

I – AMENDES DE POLICE – SECURISATION DES ABORDS DE L'ECOLE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que cette année, la commune de Duravel est éligible à la dotation des amendes de police. La demande doit s'accompagner d'un projet précis et détaillé du plan de financement. L'étude d'une meilleure sécurité des abords de l'école a été diligentée.

II - CADRE FINANCIER – RENOVATION DES SANITAIRES ECOLE PROTOCOLE COVID 19

Monsieur le Maire présente le nouveau projet « Rénovation des sanitaires école publique - Protocole COVID 19 » dont le coût global s'élève à 47 985,92 € HT.

Monsieur le Maire demande à la Préfecture d'annuler l'arrêté du 17 mars 2021 attribuant une DETR de 25 631 € et sollicite l'attribution d'une nouvelle subvention selon le plan de financement suivant :

DETR (80 %) :	38 388,74 €
Auto-financement :	<u>9 597,18 €</u>
Total :	47 985,92 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce plan de financement et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

La présente délibération annule et remplace celle prise le 30 novembre 2020 sous le n° 2020-038.

III - CADRE FINANCIER – ABRI BUS RD 811

L'itinéraire de la ligne régulière de bus LIO effectuant les liaisons Cahors/Monsempron-Libos passe depuis le 03 août 2020 par la traverse du bourg RD 811. Le nouvel arrêt se situe face à la place de la Mairie, au niveau du parking de la Maisons des Associations.

Pour une meilleure sécurité et le confort des usagers, Monsieur le Maire propose la création d'un emplacement équipé d'un abri bus.

Le coût des travaux d'aménagement réalisés par la Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble s'élève à 2 793 € TTC soit 2 327,50 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'aide de la Région Occitanie dans le cadre de la mise en accessibilité d'un PA figurant à l'AdAp.

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Subvention Région Occitanie :	1 745,00 €
Auto-financement :	<u>582,50 €</u>
Total HT :	2 327,50 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité ce plan de financement et autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires.

IV – DECISIONS MODIFICATIVES

1. BUDGET COMMUNAL

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 020 : Dépenses imp.invest.		2 500.00 €
Total D 020 : Dépenses imp.invest.		2 500.00 €
D 2182-121 : Véhicules utilitaires		2 000.00 €
Total D 21 : Immob.corporelles		2 000.00 €
R 10222 : FCTVA		4 500.00 €
Total R 10 : Dot.Fonds divers réserv.		4 500.00 €

2. BUDGET MULTI-SERVICES

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 023 : Virement à sect. invest.		1 970.00 €
Total D 023 : Virement sect.invest.		1 970.00 €
D 13911 : Etat et établissements nat.		1 970.00 €
Total D 040 : Opérat. d'ordre sect.		1 970.00 €
R 021 : Virement sect. fonct.		1 970.00 €
Total R 021 : Virement sect.fonct.		1 970.00 €
R 777 : S'ubv. transf. résultat		1 970.00 €
Total R042 : Opérat.ordre entre sect.		1 970.00 €

V – QUESTIONS DIVERSES

1. DECORATIONS DU VILLAGE

Les décorations humoristiques de l'association Art et Décoration Duravelloise ont obtenu un réel succès. Elles ont été mises à l'honneur par un reportage FR3 et leur aura a dépassé nos frontières départementales.

2. CIMETIERE

Les cyprès du nouveau cimetière deviennent envahissant et pour certains d'entre eux dangereux pour les sépultures voisines. Dans un premier temps et afin d'obtenir quelques concessions supplémentaires, l'un d'eux sera prochainement abattu.

3. PARKING CYCLES

Afin de répondre à un besoin largement exprimé, un rack sera mis en place aux abords de la Mairie.

4. PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Les travaux de pré-zonage, changements de destination, protection des éléments du patrimoine sont bien avancés. Une première étude a été envoyée à la communauté de communes en vue d'une réflexion plus élargie avec le comité de pilotage qui se réunira début juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H.

